

Agriculteurs en colère : le gouvernement tempore sur la nouvelle loi

Article rédigé par *Economie Matin*, le 22 janvier 2024

Source [Economie Matin] : La colère des agriculteurs ne désemplit pas. Après plusieurs jours de manifestations et l'intensification du mouvement, le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, a annoncé, dimanche 21 janvier 2024, le report de son projet de loi qui devait être présenté ce mercredi 23 janvier.

Le ministre de l'Agriculture reporte son projet de loi

Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture, vient d'annoncer le report de « *quelques semaines* » de son projet de loi « *en faveur du renouvellement des générations en agriculture* ». L'enjeu est de taille : selon les chiffres du ministère de « *un tiers des agriculteurs, soit 166 000 exploitants ou co-exploitants agricoles* » seront en retraite dans les dix prochaines années. Le projet de loi était initialement prévu pour être présentée mercredi 24 janvier 2024, en Conseil des ministres, devrait être débattu au sein de l'hémicycle de l'Assemblée nationale au cours du premier semestre de 2024.

Son report survient après plusieurs jours de [manifestation](#) et de l'intensification de la contestation des agriculteurs. C'est une manière pour le gouvernement de tenter d'apaiser les esprits, et d'ajouter de nouvelles mesures qui puissent répondre aux revendications des agriculteurs. Le Premier ministre, Gabriel Attal, en a profité pour réaffirmer le soutien du gouvernement au projet de loi, tout en appuyant sur la nécessité de faciliter la reprise des exploitations agricoles et d'assurer une transmission pour les prochaines générations.

[Lire la suite](#)